

Le 16 décembre 2016

Copie de résolution

MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2016, À LA SALLE MUNICIPALE DE GRAND-MÉTIS

Sont présents : les conseillers messieurs Raymond L'Arrivée, Réjean Gendron, et madame Annie Gonthier, formant quorum sous la présidence de monsieur Rodrigue Roy, maire.

**Rés. : 2016- 188 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2017-2018 ET 2019**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois (3) exercices financiers subséquents :

Il est dûment proposé par monsieur Réjean Gendron et résolu unanimement :

**D'ADOPTER** le programme triennal d'immobilisations 2017-2018 et 2019

<b>2017</b>		
Réparation du chemin Pointe-Leggatt extrémité ouest)		50 000 \$
Achat d'un terrain (4 de 4)		25 000 \$
Aménagement d'infrastructures en loisirs		25 000 \$
Signalisation municipale		10 000 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>110 000 \$</b>
(Source de financement : budget, TECQ 2014-2018, subvention Min. Sécurité publique, surplus accumulé)		
<b>2018</b>		
Entretien routier (chemin Kempt)		50 000 \$
Signalisation municipale		10 000 \$
<b>2019</b>		
Entretien routier		50 000 \$
TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
SUJETTE À RATIFICATION

CE : 16 décembre 2016

  
Chantal Tremblay, directrice générale  
et secrétaire-trésorière